

2019 RAPPOR ANNUEL

.....
Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres



Table des matières

Commentaires sur l'exercice 2019	2
Structures du COSC	4
État des organes statutaires du COSC au 31.12.2019.....	6
Mutations	8
Rapport de l'organe de révision	9
Le COSC en quelques chiffres	10
Évolution des certifications	11

« 2019 était de nouveau une année record pour le COSC »

Conseil d'administration – Nico de Rooij

2019 était de nouveau une année record pour le COSC et affiche une augmentation de 5.8% des pièces déposées par rapport à l'année précédente pour un total de 2'342'529 pièces.

La prévision budgétaire pour 2019 n'a juste pas été atteinte. Les attestations délivrées pour les pièces mécaniques s'élève à 2'155'258. La certification de mouvements quartz affiche une augmentation de 14.7% en 2019, contrairement à 2018 qui était en régression de 35%.

Au vu des critères pointus d'obtention du certificat COSC, il convient de saluer la parfaite maîtrise des marques horlogères dans leur process, qui confirme la réputation mondiale inégalée de l'horlogerie suisse.

Direction – Andreas Wyss

Le site internet est désormais accessible en allemand.

L'échéance pour la mise à disposition des documents de travail aux membres du Conseil d'administration et de la Commission technique via un portail sécurisé intranet est différée en 2020.

Afin de répondre aux demandes croissantes de nos déposants, notre programme d'évolution technologique de tous nos processus de mesure et d'armage est resté notre cible prioritaire.

Toutefois, au vu de la situation économique incertaine, les prévisions 2020 de nos déposants seront revues dès le retour à la normale des activités de production.

Le service d'accréditation suisse a effectué un audit dans les trois bureaux officiels de contrôle et l'évaluation a été très positive. La transparence dans les process, l'unification des méthodes de travail et maîtrise des opérations manuelles ont été rapportées.

Le bureau suisse pour la sécurité intégrale (SBIS) a effectué un audit de sûreté et de protection incendie dans les trois laboratoires. Le rapport a été rendu et les trois bureaux répondent à toutes les exigences requises.

À la suite du départ du responsable technique, nous avons été amené à chercher un nouveau chef de projet. Les entretiens ont débuté fin 2019.

Commission technique – Pierre-André Farine

La Commission technique s'est réunie à quatre reprises en 2019, sous la présidence de M. Pierre-André Farine, soit les 01 février, 05 avril, 23 août et 11 novembre.

Parmi les activités de la Commission technique, la validation du concept du nouveau serveur de temps, la définition de l'armage par la masse accompagné d'un plan d'expérience à mettre en œuvre, la mise à jour des spécifications de dépôt pour y définir précisément le marquage des numéros de mouvements.



De plus, les aspects techniques du cahier des charges pour nos investissements d'automatisation partielle de la production, projet «Vision 2020», ont été définis et distribués aux trois intégrateurs retenus et leurs propositions de concept ont été revues et discutées avec la sous-commission ou groupe «Capabilités». Cette sous-commission s'est réunie à trois reprises en 2019, soit les 11 janvier, 11 octobre et 29 octobre.

Les trois entreprises intégratrices retenues dans un premier choix ont été visitées ou rencontrées avec la Direction et le Président de la Commission technique, afin de mieux préciser et de clarifier certains points essentiels du cahier des charges.

Après étude des projets proposés par les intégrateurs et à ce stade, des compléments d'informations s'avèrent encore nécessaires afin que la Commission technique et la sous-commission ou Groupe «Capabilités» puissent poursuivre leurs réflexions et proposer un candidat au Conseil d'Administration. L'année 2020 est dédiée à la conceptualisation de nos futurs outils de production.

Les objectifs des audits techniques planifiés au début de 2020 ont été définis avec le CA: l'accent sera mis sur la partie administrative (flux des pièces, rentabilité, ergonomie, identification des goulets d'étranglement et gestion du personnel).

« La certification de mouvements quartz affiche une augmentation de 14.7% en 2019 »

Mutation à la Commission technique :

À la suite du départ de M. Thierry Conus, nommé à la Direction d'ETA SA, M. Sylvain Huot-Marchand l'a remplacé dès le 5 avril 2019, avec l'approbation du CA.

Conclusion - Nico de Rooij

Comme à l'issue de chaque Assemblée Générale, nous ne pouvons que remercier l'excellence de nos déposants, grâce à laquelle le COSC a l'extrême fierté de présenter des résultats exceptionnels en 2019.

Toute l'économie est à ce jour impactée par l'épidémie et nous souhaitons à toutes les marques horlogères et leurs partenaires que cette période puisse être traversée sans graves conséquences.

Nos vifs remerciements s'adressent à tous nos contributeurs :

Assemblée Générale, Conseil d'administration, Commission technique, Comité de gestion ainsi que le personnel de nos trois BO.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en juin prochain et vous souhaitons un bel été.

Pour le Conseil d'Administration
M. Nico de Rooij, Président

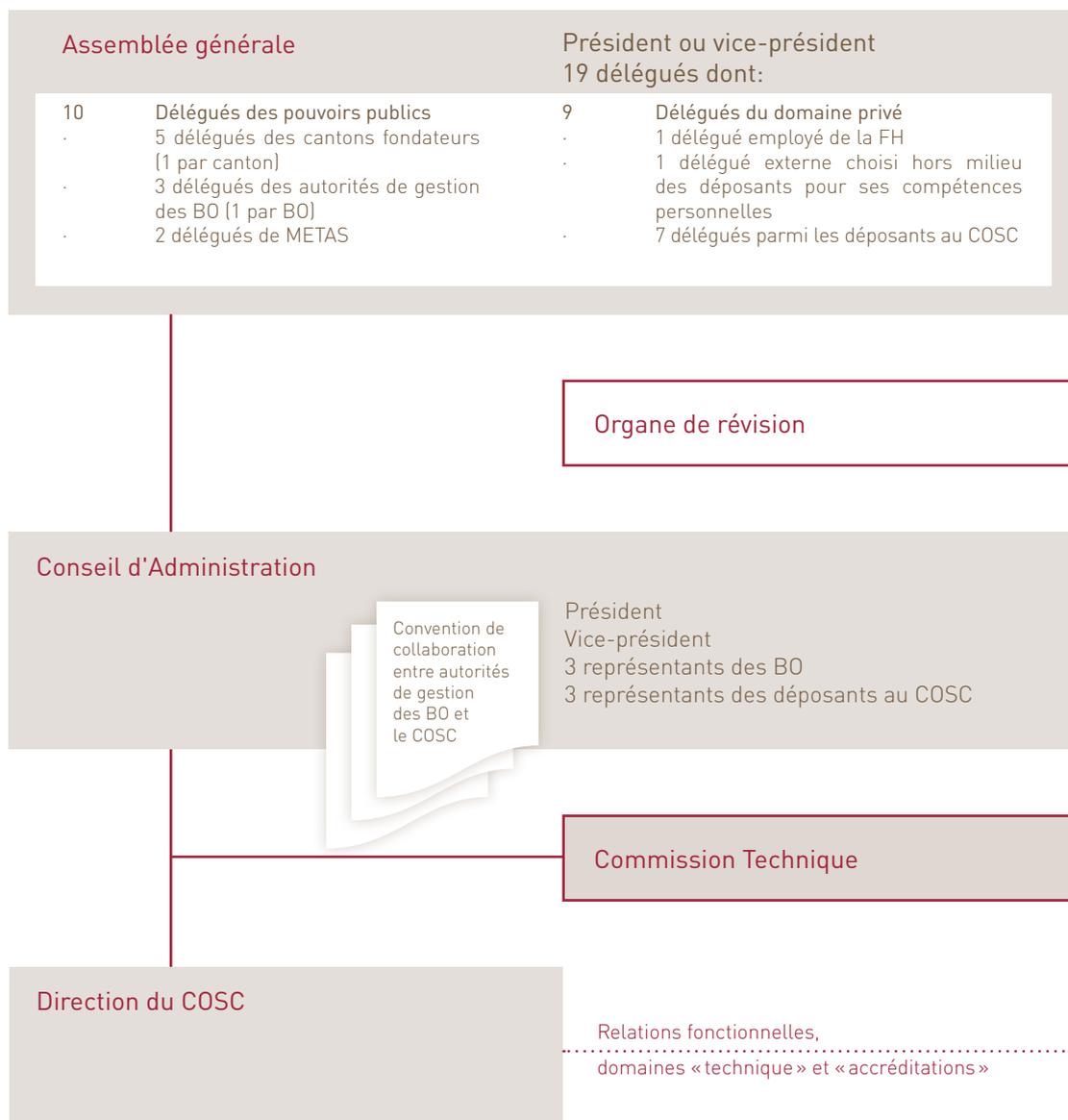
Pour La Direction
M. Andreas Wyss, Directeur

Pour La Commission Technique
M. Pierre-André Farine, Président

Structure du COSC

Présidents d'honneur: M. André Beyner, M. Jean Michel et M. Germain Rebetez

Membre d'honneur: M. Marc-André Miche





État des organes statutaires du COSC au 31.12.2019

Assemblée générale

Président M. Nico de Rooij, Neuchâtel

Vice-président M^e Peter Blaser, Berne

Délégués

a. des cantons

Berne	M. Marco Tullio
Genève	M. Pierre Amstutz
Neuchâtel	M. Jean-Kley Tullii
Soleure	M. Erich Blösch
Vaud	M. David Pousset

b. des BO

BOBI	M. Thomas Kräuchi
BOLO	M. Claude Dubois
BOSI	M. Patrick Tanner

c. de METAS

M. Gregor Dudle
M. Jacques Morel

d. du domaine privé

1 membre externe	M. Pierre-André Farine
1 membre de la FH	M. Patrick Lötscher
7 membres déposants	M. Jean-Pierre Aebischer
	M. Nicolas Clerc
	M. Andreas Hobmeier
	M. Clément Miazza
	M. Pascal Ricci
	M. Daniel Uebelhart
	M. Sergio Valceschini

Suppléants

a. des cantons

M. Daniel Dietz
M ^{me} Saskia Bouvier
M ^{me} Geneviève Ravezzani
M. Daniel Wegmüller
M. Raphaël Conz

b. des BO

M. Marco Tullio
M. Denis de la Reussille
M. Corentin Jeanneret

c. de METAS

M. Rudolf Thalmann
M. Laurent-Guy Bernier

d. du domaine privé

M. Herbert Shea
M. Michel Arnoux
M. Jean-Marc Bonard
M. Michael Bourquin
M. Kilian Eisenegger
M. Pascal Imfeld
M ^{me} Christelle Niklaus
M. Martin Paroz
M. François Rubin



Conseil d'administration

Président M. Nico de Rooij, Neuchâtel

Vice-président M^e Peter Blaser, Berne

Membres
M. Jean-Pierre Aebischer, Bienne
M. Claude Dubois, Le Locle
M. Nicolas Clerc, Le Locle
M. Thomas Kräuchi, Berne
M. Pascal Ricci, La Chaux-de-Fonds
M. Patrick Tanner, Saint-Imier

Assistent aux séances le Président de la Commission Technique
le Directeur
Le PV est tenu par le secrétariat du COSC

Commission technique

Président M. Pierre-André Farine, Neuchâtel
Membres M. Laurent-Guy Bernier, Berne
M. Thomas Brebeck, Bienne
M. Kilian Eisenegger, La Chaux-de-Fonds
M. Vincent Grossenbacher, Bienne

Organe de révision

Fiduciaire Y. Lanoir & Cie, Neuchâtel
M. Yves Lanoir

Direction

Directeur M. Andreas Wyss
Assistante M^{me} Francine Oudot
Adresse Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 32 913 80 78
F +41 32 913 06 63
direction@cosc.swiss
info@cosc.swiss

M. Sylvain Huot-Marchand, Granges
M. Pascal Imfeld, Genève
M. Christophe Kohli, Granges
M. Andreas Wyss, La Chaux-de-Fonds

Bureaux officiels de contrôle des chronomètres

BO	Bienne	Le Locle	Saint-Imier
Responsable	M ^{me} Rachel Lavanchy	M. Stéphane Girardin	M. Patrick Flaig
Rue	Route de Soleure 136	Rue des Billodes 18	Rue Dr Schwab 32a
Localité	2504 Bienne	2400 Le Locle	2610 Saint-Imier
Tél.	+41 31 636 70 50	+41 32 933 85 60	+41 32 942 30 20
Fax	+41 31 636 70 51	+41 32 933 85 69	+41 32 942 30 29
E-mail	r.lavanchy@cosc.swiss	s.girardin@cosc.swiss	p.flaign@cosc.swiss

Mutations

Au Conseil d'Administration

M. Marc-André Miche est remplacé dès mai 2019 par M. Nicolas Clerc.

M. Manfred Zimmermann est remplacé dès décembre 2019 par M. Thomas Kräuchi.

À la Commission Technique

M. Thierry Conus est remplacé dès le 5 avril 2019 par M. Sylvain Huot-Marchand.

À l'Assemblée Générale

b) des BO

M. Thomas Kräuchi succède à M. Manfred Zimmermann.

d) du domaine privé

Délégués de la FH

M. Nicolas Clerc devient délégué et succède à M. Marc-André Miche.

Nous remercions très vivement M. Marc-André Miche, M. Manfred Zimmermann et M. Thierry Conus et accueillons chaleureusement les nouveaux venus dans notre association.





Rapport de l'organe de révision

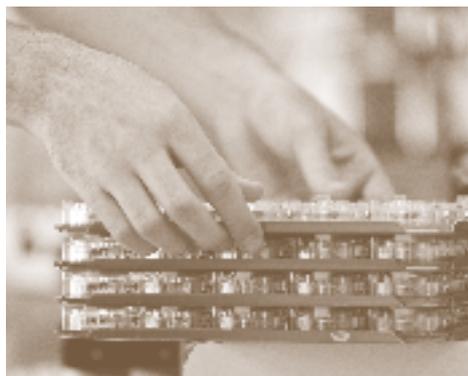
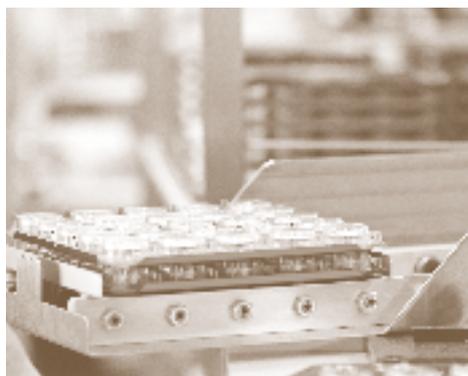
Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) du Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint d'EXPERT suisse. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi de l'excédent de recettes au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.



FIDUCIAIRE Y. LANOIR & CIE

Y. Lanoir
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

S. Lehmann
expert-réviseur agréé

Neuchâtel, le 19 mars 2020.

Le COSC en quelques chiffres

Bureau de contrôle	Attestations délivrées		Attestations 2019	Attestations 2018	Ecart [%]
	Instruments mécaniques	Instruments quartz			
BO de Bienne	812'637	--	812'637	788'690	3,0 %
BO du Locle	660'778	76'627	737'405	636'172	15,9 %
BO de Saint-Imier	681'843	--	681'843	687'477	-0,8 %
Sous-total des pièces avec attestation	2'155'258	76'627	2'231'885	2'112'339	5,7 %
Sous-total des échecs et autres causes de refus d'attestation			94'278	96'054	
Sous-total des pièces déposées en vue d'attestation			2'326'163	2'208'393	5,3 %
Pourcentage des échecs et autres causes de refus d'attestation			4,1 %	4,3 %	
Sous-total des pièces déposées pour essais divers			16'366	4'747	
Total général des pièces déposées			2'342'529	2'213'140	5,8 %

+ 14,7 %
certifications
quartz

Saint-Imier
681'843
certificats

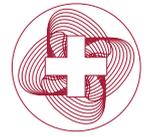
2'231'885
certifications

+ 5,3 % de
certificats
mécaniques

Bienne
812'637
certificats

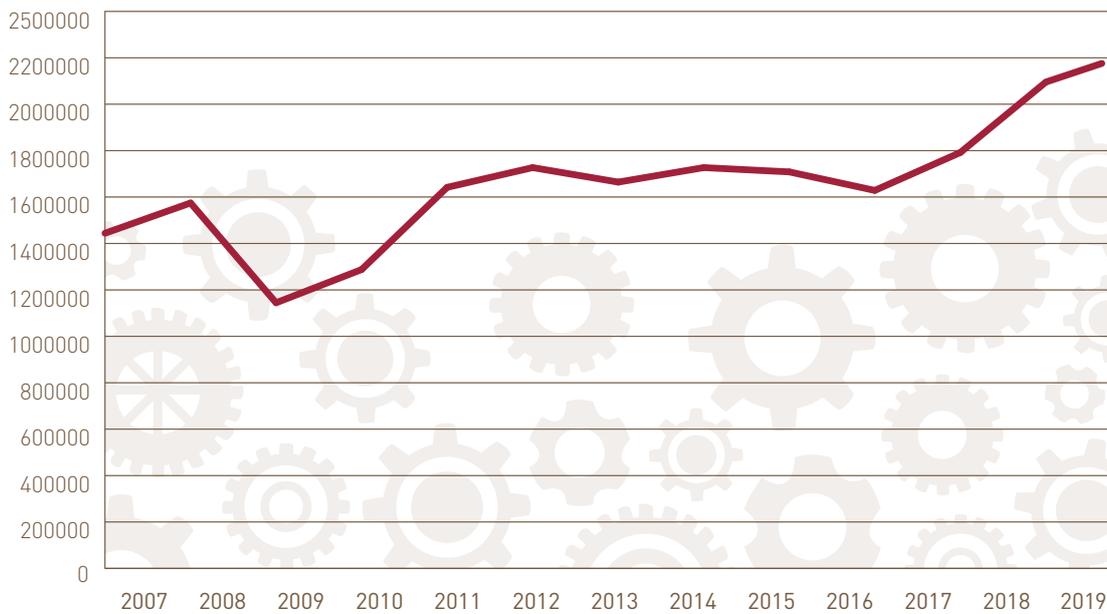
2'342'529
déposées
au COSC

Le Locle
737'405
certificats

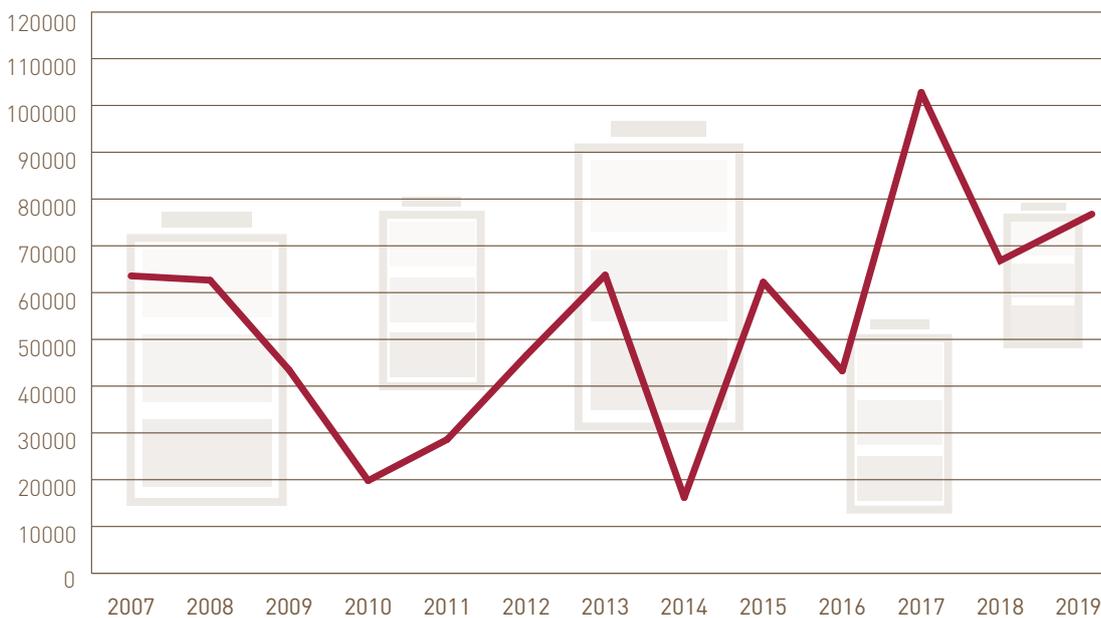


Évolution des certifications

Certificats mouvements mécaniques



Certificats mouvements quartz





COSC Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres
Avenue Léopold-Robert 65 · CH-2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 (0)32 913 8078 · F +41 (0)32 913 0663
direction@cosc.swiss